



BICYCLE RESEARCH REPORT NO. 17

Octobre 1991

VILLE DE BORDEAUX:

Vivre et circuler en ville à Bordeaux

Une ville automobile qui engage un défi d'envergure en faveur de la circulation cycliste

En résumé

Avec une conception globale, des mesures en faveur des cycles et des limitations à la circulation automobile doivent être prises, dans la ville automobile de Bordeaux, malgré une résistance idéologique élargie. La stratégie repose sur trois étapes: élaboration d'un plan convaincant et intégré, engagement d'experts internationaux et tenu d'un congrès international médiatisé.

Contenu

Dans la circulation de Bordeaux, l'automobile représente avec 65% l'un des plus forts fauts d'Europe (deux roues 6%, transport en commun 11%, piétons 18%). Là où le vélo est à peine considéré comme moyen de déplacement dans de larges cercles, et où il n'est pas opportun de réduire la circulation automobile pour les aménageurs et les politiques, une campagne "ville à vélo" lancée par la conseillère municipale Hélène Desplats et des associations locales de cyclistes avait peu de chance de réussir.

Mais étant donné que les problèmes de sécurité et les embouteillages dus à l'automobile sont devenus si visibles, le projet "vivre et circuler en ville" a été soutenu financièrement par le Ministre des transports, une Banque, l'association pour le développement des techniques de sécurité et la commission européenne. Ce projet a été lancé en 1989 par la Ville et la Communauté Urbaine avec un groupe interdisciplinaire sous la direction d'Hélène Desplats. Les conclusions ont démontré que plus de sécurité routière et de Qualité de vie ne pourront être atteints qu'avec une tranquillisation de la circulation automobile.

Pour cela l'espace de la rue doit être redistribué (un nouveau partage de la rue) et davantage de place donnée aux piétons et aux cyclistes. La circulation des cycles, le transport en commun et la marche à pied doivent à l'avenir être plus sûrs et davantage utilisés. L'espace public ne peut plus être à la disposition exclusive de la circulation des voitures ou du stationnement; car il faut prendre bien plus en considération l'évolution historique.



Des experts européens de différents domaines spécialisés (espace public, piétons cyclistes parkings payants) ont été invités pour apporter l'expérience étrangère. Ils précisent que les nouveaux schémas d'aménagement, uniquement réservés à certains secteurs, devraient inclure les voies routières principales adjacentes, car elles sont particulièrement dangereuses et apportent des nuisances environnementales. Cependant, les autorités actuelles de la Ville responsables de l'aménagement vont dépenser des sommes élevées pour la création de grands immeubles de parking au cœur de la cité, un pont en voie rapide, et un métro-Val souterrain et automatique. Ces réalisations vont contribuer à une augmentation des nuisances apportées par l'automobile. Les différences entre ces deux approches sont clairement apparues lors de la clôture du congrès médiatisé de mai 1991. Pendant lequel beaucoup de participants français intervenaient sur les voitures électriques, pots catalytiques, voies de contournement, parkings ou Val, la presse a ultérieurement rendu compte des exposés concernant Saint Sébastien en Espagne, Cologne en Allemagne et Groningen en Hollande où l'accent était mis sur le fait que sans réduction de circulation automobile aucune amélioration n'est possible.

Brochure "Vivre et circuler en ville à Bordeaux", 44 p., publié par la ville de Bordeaux, Bordeaux 91.

Adresse Secrétariat de la Mission vivre et circuler en ville, mairie de Bordeaux, place Pey-Berland, F-33077 Bordeaux cedex, Tel +33 / 56.90.91.60.



vivre & circuler en ville à Bordeaux



La sécurité des déplacements est un impératif compte tenu de l'importance et la gravité des accidents de la circulation en ville. A Bordeaux, on dénombre chaque année, en moyenne, 213 morts et blessés graves (soit 1 habitant sur 1.000), dont plus de la moitié sont des piétons et des usagers de deux-roues. La sécurité impose d'aménager les espaces publics pour rendre plus lisibles les règles d'usage et de partage de la rue.

L'amélioration des déplacements est une nécessité imposée par la mobilité croissante et l'augmentation de la population bordelaise (une hausse de 10% de la demande en déplacements motorisés, pour le centre-ville, est prévisible d'ici l'an 2000). Avec un fort volume d'emplois et d'activités (notamment commerciales et culturelles), le centre-ville de Bordeaux, poumon de l'agglomération, doit rester accessible dans des conditions satisfaisantes (temps, possibilités de stationnement).

La qualité de la vie concerne aussi bien les habitants que l'ensemble des usagers du centre-ville. Elle traite de l'amélioration des conditions de vie (accessibilité, stationnement, cheminement, vie sociale...), et renvoie à l'embellissement des espaces publics et à la réduction des nuisances (bruit, pollutions...). C'est une condition essentielle au dynamisme d'une agglomération, et au maintien d'une dimension résidentielle forte.

Les espaces publics sont un bien rare. Ils constituent l'armature de la composition urbaine en conjuguant des exigences fonctionnelles, de sécurité et de qualité de la vie. Le centre de l'agglomération bordelaise est riche d'une dimension historique exceptionnelle, avec des monuments et des espaces majeurs.

Bordeaux est une belle ville qui s'est construite au fil des siècles, et ce patrimoine — bien commun de tous ses habitants — constitue l'un des supports de son image internationale.

un projet pour la ville et l'agglomération bordelaise

Le projet vivre & circuler en ville a été engagé en 1989 par la Ville et la Communauté urbaine de Bordeaux, avec l'objectif d'établir de nouvelles règles de partage de la rue. Partant de la nécessité de modérer la circulation automobile en répondant au double impératif de la sécurité et de la qualité de la vie, le projet vivre & circuler en ville propose la mise en place d'une politique globale des déplacements et une nouvelle qualification de l'espace public.





un projet pour la ville et l'agglomération bordelaise

Le projet « vivre & circuler en ville » a été engagé en 1989 par la Ville et la Communauté urbaine de Bordeaux avec l'objectif d'établir de nouvelles règles de partage de la rue. Partant de la nécessité de modérer la circulation automobile en répondant au double impératif de la sécurité et de la qualité de la vie, le projet vise à inscrire en ville une politique globale des déplacements et une nouvelle qualification de l'espace public.

*Ce document présente les résultats essentiels de l'étude « vivre & circuler en ville » à Bordeaux, menée de février 1990 à avril 1991. Pour toutes informations complémentaires, il est possible de consulter le rapport de synthèse et le rapport détaillé auprès du secrétariat de la **Mission vivre & circuler en ville**, mairie de Bordeaux, place Pey-Berland 33077 Bordeaux cedex.*

L'étude « vivre & circuler en ville » a été menée à la demande de la Ville de Bordeaux de février 1990 à mars 1991.

Conduite technique
Laurent Béchaux (CREHAM)
ingénieur-urbaniste, chef de projet

Équipe pluri-disciplinaire
Laurent Fagart architecte-urbaniste
Hans Kremers (Atelier BKM) paysagiste
Véronique Denis (Comité d'Expansion), économiste
Benoît Juster (BETURE-SETAME)
et **Brigitte Ducourtioux**, spécialistes déplacements
Corine Pin et **André Fratti** (SESIRT) spécialistes sécurité
Sylvie Darregert (CREHAM) psychosociologue

Mission d'expertise en design urbain
Michel Jacques (arc en rêve) architecte DPLG

Information / sensibilisation
Francine Fort (arc en rêve)

La brochure « vivre & circuler en ville à Bordeaux » a été conçue et mise en forme par **Presse Papier**. Elle est illustrée par les photographies de **Claude Trescartes**, faites dans les rues de Bordeaux en avril 1991.
Autre crédit photo : L. Gouyou-Beauchamps (p. 7)

achevé d'imprimer le 22 mai 1991
sur les presses de l'imprimerie B.M. 33610 Canejan
Composition en Futura dans ses différents dessins
Cartes et dessins : Laurent Fagart (p. 21, 22, 24, 25, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41) autres crédits : Presse Papier
Photogravure : Photogravure d'Aquitaine

© Presse Papier, Bordeaux, 1991

vivre & circuler en ville à Bordeaux • 44